

Le Rechercheynière



Bulletin officiel de
*l'Association des descendants
de Paul Vachon*
(Familles Vachon et Pomerleau)



Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec

(Site du prochain rassemblement annuel)

Volume 16, numéro 2, juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente M ^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux	3
La famille et l'œuvre du notaire Paul Vachon par M ^{me} Hélène Routhier	4
Note de Nicole Desjardins, votre éditrice	18
Informations - Rassemblement 2014	A
Avis de convocation et ordre du jour de l'AGA.....	B
Formulaire d'inscription à l'AGA.....	C
Itinéraires et stationnements pour l'AGA.....	D
Rassemblement 2014 Une expérience au cœur de notre histoire M ^{me} Francine Vachon	19
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Paul Vachon	25
Quelques nouvelles de votre registraire M. Maurice Vachon.....	32
Saviez-vous que?	33
Espace publicitaire et recherche de commandites	34
Conseil d'administration.....	35



Mot de la présidente
M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux

Bonjour à vous toutes et tous

Voici que la saison estivale approche enfin! C'est avec enthousiasme que j'entrevois avec vous, les événements qui rempliront la deuxième partie de cette dix-neuvième année d'activité de notre association de famille. L'été 2014 sera marqué tout spécialement par les fêtes du 350^e anniversaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, la paroisse mère installée en Nouvelle-France en 1664. Cette commémoration nous invite à garder en mémoire que Marie-Madeleine Vachon, la troisième fille de Paul Vachon et de Marguerite Langlois, nos ancêtres, naquit le 13 août 1664 et que son baptême fut enregistré à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Cet événement dûment attesté permet d'inscrire la famille Vachon dans la liste des familles fondatrices de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec (1664-2014).

Notre rassemblement aura lieu au début du mois d'août à Québec. Nous vous invitons à profiter des fêtes de la Nouvelle-France, à visiter la Porte sainte à la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec ainsi que la crypte accessible uniquement sur réservation! Soyez de la fête, découvrez dès maintenant notre programme d'activités.

Rappelons que, comme à chaque année, le Salon du patrimoine familial organisé par la Fédération des familles souches du Québec a été un franc succès. L'Acadie était très présente puisque le Congrès mondial acadien déployait de grands moyens pour informer le milieu des préparatifs des fêtes qui se tiendront au cours du mois d'août, à la fois, au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans le Maine. Le pays rêvé s'étend ainsi sur trois territoires et les activités touchent de multiples domaines de la vie des familles de souche acadienne installées au Québec et partout dans le monde.

Le début du printemps a aussi ramené la rencontre annuelle des représentants et des représentantes des associations de familles souches membres de la **Fédération des familles souches du Québec**. Les membres de notre fédération ont voté, en assemblée spéciale, en faveur d'un changement de nom. Notre fédération sera dorénavant connue sous le nom de la **Fédération des associations de familles du Québec**.

Je vous incite à ne pas oublier pour autant que ce qui caractérise votre famille, c'est le fait qu'elle a fait souche en Nouvelle-France.

Toujours fière et laborieuse.



La famille et l'œuvre du notaire Paul Vachon par M^{me} Hélène Routhier

Article paru dans la revue *L'Ancêtre* de la Société de généalogie de Québec, numéro 306, volume 40, printemps 2014, et échangé pour d'autres articles de notre revue.

L'auteure est bachelière en enseignement et détentrice d'un certificat en informatique appliqué à l'éducation, l'auteure a enseigné au primaire et au secondaire et a été directrice d'une école primaire. Retraitée, elle s'intéresse à la généalogie et obtient l'attestation de Maître généalogiste du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG). Elle fait partie du conseil d'administration de la SGQ.

Les premiers habitants de la Nouvelle-France érigèrent les bases de la société du nouveau pays et en assurèrent l'équilibre par la diversité de leurs métiers. Ils y contribuèrent soit par l'expertise d'un métier relatif au domaine de la construction, soit par l'habileté à gérer les affaires publiques, judiciaires ou législatives. Le monument de l'Allée des bâtisseurs a pour but de *commémorer l'apport des familles souches et des bâtisseurs* qui se sont établis sur le territoire de l'actuel arrondissement de Beauport. Parmi eux se trouve Paul Vachon, l'un des ancêtres de l'auteure tant du côté paternel que maternel. Elle a voulu nous faire connaître l'apport au développement de la colonie de ce maçon devenu notaire. Elle relate les principaux événements de la vie du pionnier, démontre l'importance de ses nombreux actes notariés pour plusieurs seigneuries limitrophes de Québec, présente sa famille et donne un aperçu de sa nombreuse descendance.

Paul Vachon (1630-1703), l'ancêtre des familles Vachon et Pomerleau, arrive en Nouvelle-France vers 1650. Il s'établit à Beauport. Maçon puis notaire de plusieurs seigneuries de 1655 à 1693, il officialise les transactions de nombreux pionniers de la Nouvelle-France. Son imposante lignée atteint aujourd'hui la quinzième génération.



Monument des bâtisseurs, Québec, arrondissement de Beauport.
Photo prise en 2010 par l'auteure.

Né vers 1630, Paul Vachon est le fils de Vincent Vachon et Sapience Rabaud, de *La Copechagnière*, commune de la Vendée, arrondissement de La Roche-sur-Yon, canton de Saint-Fulgent, diocèse de Luçon en l'ancienne province du Poitou.

Le fichier *Origine*¹ donne l'information suivante sur la famille de Paul Vachon : *Sapience Rabaud est baptisée à La Copechanière le 28 février 1599. Deux des sœurs de Paul Vachon sont baptisées également à La Copechanière : Marguerite le 19 novembre 1632 et Jeanne en décembre 1637. Ses grands-parents maternels sont Étienne Rabaud et Sarah Robin.*

Paul Vachon arrive à Québec vers 1650. Le contrat d'engagement habituellement signé avant le départ de France, de même que le nom du bateau à bord duquel il traverse l'Atlantique n'ont pu être trouvés. Il épouse Marguerite Langlois le 22 octobre 1653 à Québec. Le mariage a lieu *au logis du Sieur de la Ferté en présence de tesmoins connus, Robert Giffard Seigneur de Beauport, Jean Juchereau Sr de la Ferté*².

Marguerite Langlois est native de Beauport. Elle est la fille de Noël Langlois et Françoise Garnier mariés à Québec en 1634. Son baptême est célébré dans la chapelle de Québec le 3 septembre 1639 par le père Nicolas Adam, jésuite. Son parrain est Jasmin Bourguignon dit Le Provençal, faiseur d'aviron, et sa marraine est Marguerite Aubert, épouse de Martin Grouvel³. Elle s'est donc mariée à l'âge de 14 ans et son mari en avait environ 23.

MAÇON

Après le mariage de Paul Vachon, deux documents décrivent des travaux de maçon qu'il doit réaliser. Le 29 septembre 1654, devant le notaire Guillaume Audouart dit Saint-Germain, il s'engage à réaliser la maçonnerie de la maison de Martin Grouvel. Il devait construire *un pignon avec la cheminée double avec le sollage d'une maison et toutes sortes de massonneries matérielles tant haut que bas à raison de huit francs la toise*⁴. Il devait terminer ces travaux pour la fin de juillet 1655.

Le deuxième document mentionne que Paul Vachon et Mathurin Roy, maçons, participent à la construction de la chapelle et de la salle des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont la première pierre fut posée par le gouverneur général Jean de Lauson, le 15 octobre 1654

PROPRIÉTÉS

Paul Vachon et Marguerite Langlois demeurent dans la seigneurie de Beauport (1 lieue sur 1 lieue et demie), concédée à Robert Giffard en 1634 et augmentée d'une lieue sur 2 lieues et demie en 1653. Le 14 juin 1683, dans l'acte de déclaration par Noël Langlois de l'état des comptes qui lui sont dus, il est précisé que *Paul Vachon a reçu pour 2 années de nourriture du dit Noël Langlois et sa femme*⁵. Au début de son mariage, il demeure probablement chez ses beaux-parents. Paul Vachon avait peut-être un terrain en 1653 mais pas d'habitation

Le 22 mars 1659, dans les archives du pouvoir exécutif de Québec, on lit que le 4 juin 1655, le sieur Joseph Giffard a concédé à Paul Vachon un emplacement *d'un arpent de front sur 10 arpents de profondeur joignant d'un costé à Jean Guyon d'autre costé aux terres du dit Seigneur non concédées d'un bout du village du fargis et d'autre bout aux terres non concédées du dit Seigneur* dans la seigneurie de Beauport, bourg du Fargy⁶

¹ Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Fichier *Origine*, version 42, 15 avril 2013, www.fichierorigine.com

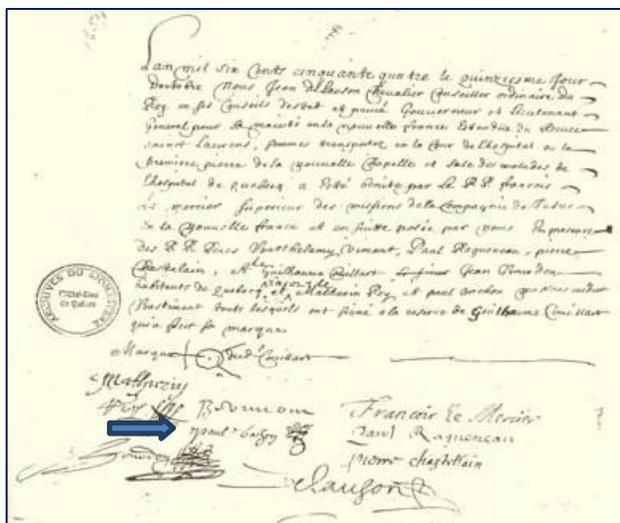
² BanQ-Québec, Registre paroissial de Notre-Dame-de-Québec

³ *Ibid.*

⁴ BanQ-Québec, minutier de Guillaume Audouart, 29 septembre 1654

⁵ BanQ-Québec, minutier du notaire Michel Fillion.

⁶ BanQ-Québec, E1, S4, SS3.



Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec 15 octobre 1654
(flèche indiquant la signature de Paul Vachon)

Ce même document précise que Paul Vachon devait donner 10 sols de rente seigneuriale pour chaque arpent de front et un sol de cens par chaque concession ainsi qu'*une poule grasse par chacun an*. Dans la série des pièces judiciaires et notariales en date du 15 octobre 1655, on trouve le dénombrement des terres du bourg du Fargy et l'emplacement, entre autres, de celle de Paul Vachon : *Paul Vachon cinquante perches du costé du Sud sur le devant de la Commune en tout ce qu'il a dans le fargy huit arpents trente perches en superficie*⁷.

Dans le volume 1 des *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, à la page 564, il est fait mention des contrats de concessions que Robert Giffard a fait à Paul Vachon : *faict par le dict deffunct sieur Giffart Concession de dix arpens à Paul Vachon du quatre juin gBIC cinquante cinq et de dix autres du vingt neuf Decembre gBIC soixante quatre*⁸.

Les terrains possédés par Paul Vachon sont décrits dans un acte du notaire Jean-Robert Duprac, daté du 25 janvier 1708. Sur cet acte se trouve une concession de terre située en la *Seigneurie de Beauport proche du bourg du Fargy faite par Joseph Giffard, écuyer et seigneur de Beauport à Paul Vachon notaire et greffier du bourg du Fargy en la seigneurie de Beauport*. Cet écrit de Joseph Giffard est daté du 1^{er} mai 1673. L'acte du notaire Duprac se termine par une apostille précisant que les informations précédentes sont *collationnés à la réquisition de Ignace Juchereau*⁹ *seigneur de Beauport et de Jean Mongeon*, daté du 25 janvier 1708 à Beauport et signé des deux requérants, de deux témoins et du notaire Duprac.

Il y est fait mention d'une première concession de *cinquante arpents de terre ou environ [...] d'un costé joingnant a la concession de Michel Baugy d'autre costé joingnant a la concession de Jean Creste*. et d'une autre concession de *huict arpens et onze perches [...] joingant des deux costés a la terre du dit Baugy d'un bout joingant a la commune du bourg du fargy et en partie a François Guyon*. Joseph Giffard ajoute *en considération des bons et agréables services que le dit sieur Vachon a rendu en nostre maison je luy remets et donne sa vie durant les cens et rentes qu'il est tenu de me faire*¹⁰.

⁷ BanQ-Québec, TL5, D3L, P5.

⁸ BanQ-Québec, *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, vol. 1, p. 564.

⁹ Ignace Juchereau (1658-1715), fils de Nicolas et Marie-Thérèse Giffard, épouse Catherine Peuvret le 24 février 1683.

¹⁰ BanQ-Québec, minutier de Jean-Robert Duprac.

Paul Vachon possède aussi, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, *une terre de 4 arpents de front sur le fleuve avec une profondeur qui se rend jusqu'à la route projetée (environ 66 arpents) concédée le 12 août 1660*¹¹. Le 14 novembre 1678, il vend cette terre à Denis Roberge, par contrat passé devant le notaire royal Gilles Rageot.

NOTAIRE

Dans les archives du Conseil souverain, p. 565, il est fait mention d'un acte rédigé par Paul Vachon à titre de notaire le 23 octobre 1655 : *Acte passé par le dict deffunct sieur Giffard le vingt trois Octobre gVIC cinquante cinq par devant Vachon Notaire, par lequel il donne aux habitans du Village de fargy sur le devant d'iceluy une piece de terre complantée en hault bois pour estre commun à luy et ceux dicts habitans*¹².

Comment Paul Vachon, maçon, est-il devenu notaire? En 1655, la colonie est gouvernée par la Compagnie des Cent-Associés. *La charte de création donnait à la compagnie le pouvoir de nommer des notaires. En 1648, les notaires seigneuriaux faisaient leur apparition. Celui qui avait atteint l'âge de vingt-cinq ans et qui possédait quelques connaissances juridiques pouvait être notaire*¹³.

*L'accès à la profession était possible à ceux qui savaient écrire et qui avaient la réputation d'être « honnête homme ». Guillaume Audouart dit St-Germain reçut en 1649 la première commission officielle l'autorisant à se prévaloir du titre de notaire*¹⁴.

À compter du 22 décembre 1657, Paul Vachon devient greffier et notaire de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, propriété des Jésuites. Dans la lettre patente le nommant à ce poste, l'extrait suivant nous montre les conditions d'accessibilité à cette charge : *ayant pleine confiance en la probité suffisante capacité et diligence de paul vachon..... quinformacion prealablem t faite de l'ange vie et meurs religion catholique apostolique et Romaine du dt Paul Vachon et l'institut et l'establis se en la dt charge de greffier et notaire.*

*Toutefois, il faut attendre l'établissement de la justice royale en Nouvelle-France et la formation du Conseil souverain (Conseil supérieur de Québec) en 1663 pour que la profession de notaire soit reconnue officiellement; l'une des attributions principales du Conseil était de nommer les huissiers, les greffiers et les notaires*¹⁵.



Lettre patente de Jean de Quen, supérieur des missions des pères Jésuites nommant Paul Vachon greffier et notaire pour la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges le 22 décembre 1657, BanQ-Québec, E21, S64, SS5, SSS5, D1220.

¹¹ Marcel TRUDEL, *Les terriers du Saint-Laurent en 1663*, Université d'Ottawa, 1973, p. 69.

¹² BANQ-Québec, Conseil souverain, p. 565, E21, S64, SS5, SSS5, D1220.

¹³ André VACHON, *Histoire du notariat canadien 1621-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962, p. 12-13.

¹⁴ www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/branche_sur_notre_histoire/repertoires-de-notaires

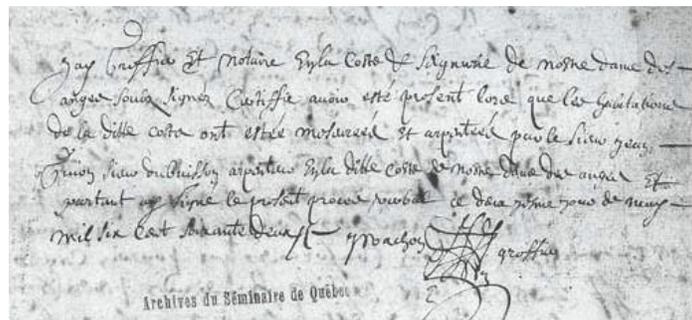
¹⁵ *Ibid.*

Transcription de la lettre patente :

Jean Dequen Superieur des Missions des peres de la compagnie de Jesus en la nouvelle France a tous ceus qui ces pr tes lettres verront. Salut. Estant necessaire en l'absence de francois Badeau cy devant greffier et notaire en la Seigneurie et Justice de Notre Dame des Anges de pourvoir d'un greffier et notaire en la d. Seigneurie appartenante à la d. compagnie et ayant pleine confiance en la probité suffisante capacité et diligence de paul vachon nous avons yceluy pournen en la d. charge et office de greffier et notaire en la d. justice et seigneurie pour y exercer la dite charge aux honeurs et droits y appartenant tant qui sera jugé a propos. Si donnons en mandem t au juge provost de la dt justice et seigneurie de Notre Dame des Anges qu'information prealablem t faite de l'ange vie et meurs religion catholique apostolique et Romaine du dt Paul Vachon et l'institue et l'establis se en la dt charge de greffier et notaire en la dt justisse de N Dame des Anges, en foy de quoy nous avons signé les presentes et a ysselles apposé le seau de nostre office en nostre Maison de Quebec le vint et deuxiesme decembre mil six cent cinquante sept..

Lettre patente de Jean de Quen, supérieur des missions des pères Jésuites nommant Paul Vachon greffier et notaire pour la seigneurie de Notre-Dame-des- Anges le 22 décembre 1657, BAnQ-Québec, E21, S64, SS5, SSS5, D1220.

Seigneurie et Justice de Notre Dame des Anges de pourvoir d'un greffier et notaire en la d. Seigneurie appartenante à la d. compagnie et ayant pleine confiance en la probité suffisante capacité et diligence de paul vachon nous avons yceluy pournen en la d. charge et office En 1659, il devient notaire de la seigneurie de Beauport. À cette époque, il est déjà procureur fiscal des seigneuries de Liret et de l'île d'Orléans, et le premier notaire de l'île d'Orléans. Il est également secrétaire du gouverneur Charles de Lauson de Charny et greffier des seigneuries de Beauport et de Notre-Dame-des-Anges. Le 3 novembre 1667, Marie-Barbe De Boulogne, veuve du gouverneur général Louis d'Ailleboust de Coulonge, le nomme procureur fiscal et notaire en son fief d'Argentenay, à l'île d'Orléans, et le 10, M^{gr} François de Laval le nomme aux mêmes fonctions pour ses seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans¹⁶.



Procès-verbal fait par Paul Vachon, greffier de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, le 2 mai 1662 (*Archives du Séminaire de Québec*) :

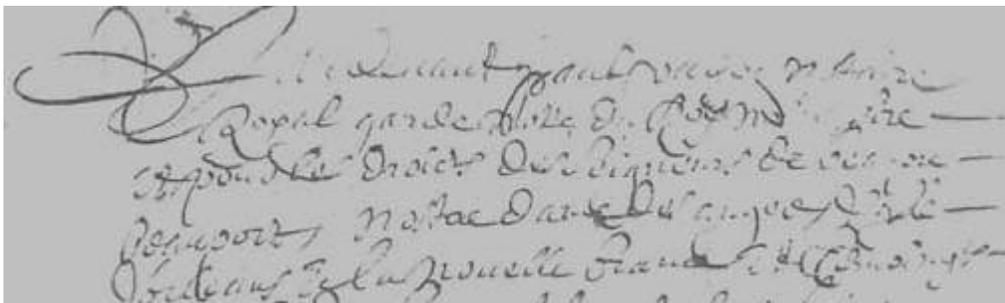
Jay greffier et notaire en la coste et seigneurie de nostre dame des anges sous signés certiffie avoir esté present lors que les habitations de la ditte coste ont esté mesurées et arpentées par le Sieur jean Guion sieur du Buisson arpenteur en la ditte coste de nostre dame des anges et partant ay signe le present proces verbal ce deuzieme jour de may mil six cent soixante deux p vachon (paraphe) greffier.

¹⁶ André VACHON, « Vachon, Paul », *Dictionnaire biographique du Canada*, volume II, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 667.

Transcription de la nomination : *A tous ceux qui des presentes lettres verront, François de Laval, par la grace de Dieu et du Saint-Siège, évêque de Pétrée, vicaire apostolique en la Nouvelle-France, nommé par le roi premier évêque du dt pays, salut Ayant este bien informe des sentiments et fidelite et affection au bien de la justice et experience au fait k'icelle de Mr Paul Vachon notaire et procureur fiscal en lisle dorleans pour en jouir et user par lui aux droits et honneurs, prerogatives, franchises, libertés, fruits et profits y appartenant ainsi qu'on a accoutme d'en jouir et user des offices de cette qualité dans le royaume de France, tant quil sera par nous trouvé à propos, Cy donnons en mandement et requérons le juge prevost de la seigneurie du dt Beaupré et de l'isle d'Orléans qu'il prenne le serment de dit sieur Vachon, qu'il le laisse user et jouir des dite droits et honneurs, prerogatives, franchises, libertés, fruits et profits plainement et paisiblement faisant cesser tous troubles et empchements a ce contraires En foi de quoy nous avons signé les présentes et fait apposer le sceau de nor armes. Fait en l'hotel épiscopal de Quebecq ce dixiesme jour de novembre mil six cent soixante et sept et contresigné par notre secrétaire François evesque de petree.*

Comme précisé précédemment, Paul Vachon est notaire seigneurial. Cela suppose qu'il doit exercer sa tâche notariale sur le territoire de la seigneurie. Or, en 1666, il rédige en outre des actes à l'extérieur de sa juridiction, à Québec, pour les Ursulines, pour l'évêque M^{gr} de Laval, pour les Jésuites et les Hospitalières. Un jugement de la Prévôté de Québec, daté du 20 mars 1668, défend au notaire Vachon, sous peine d'amendes, de rédiger des actes hors de son territoire. Il dut remettre les minutes des actes concernés au greffe de la Prévôté (Prévôté de Québec 1668, vol. 2 32v-33r). Le 9 juillet 1668, la sentence du 20 mars est révoquée. Paul Vachon reprend alors ses minutes.

Quelques années plus tard, Paul Vachon signe des actes en ajoutant à son nom, *notaire royal en la Nouvelle France garde notes du roi notre sire*. Le notaire royal recevait son titre du roi ou de l'intendant tandis que le seigneur nommait le notaire seigneurial. *En Nouvelle-France, quatre notaires seulement reçurent leurs lettres de provisions directement du roi : Rageot, Chambalon, Barbel et Boisseau*¹⁷. Comme Paul Vachon a reçu son titre de notaire du seigneur, en 1686, il doit retirer cet ajout à sa signature.



**Contrat de mariage entre Pierre Gravel et Madeleine Cloutier
le 14 novembre 1675 (no 715 du minutier)**

Transcription : *Par devant Paul Vachon notaire royal garde notte du roy nostre sire et pour les droicts des Seigneurs de Beaupré Beauport notre Dame des anges lslles d'orleans en la Nouvelle France et temoingts.*

En 1690, il fait un séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec¹⁸ – ce qui pourrait expliquer qu'il n'y a que quatre actes répertoriés au minutier de cette année-là : un en janvier, un en février et deux en décembre. Le dernier acte de Paul Vachon date du 2 novembre 1693.

¹⁷ André VACHON, op. cit., p. 39.

¹⁸ Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec (Cédérom) SGQ

En 1732, Louis-Guillaume Verrier (1690-1758), procureur général du roi, dresse l'inventaire des minutes de Paul Vachon. Le procès-verbal de cet inventaire se trouve aux archives du Conseil supérieur de Québec¹⁹.

Depuis 1968, les originaux des minutes de son étude sont conservés à BAnQ - Centre d'archives de Québec (CN301, S266). Les actes sont aussi microfilmés par ordre chronologique sur bobines 35 mm. Ils sont numérotés de 1 à 1314. La lecture n'en est pas toujours facile puisque plusieurs sont abîmés et l'écriture particulière de Paul Vachon ajoute une difficulté supplémentaire. La base de données *Parchemin* donne en ordre chronologique la liste des actes du minutier de Paul Vachon.

Le répertoire des minutes est enregistré sur microfiches également disponibles aux Archives nationales du Québec. Le n° 300555 comprend 75 pages réparties sur trois microfiches contenant deux relevés manuscrits du répertoire non indexé du minutier de Paul Vachon; le n° 301476 comprend deux microfiches présentant l'index dactylographié. Ce dernier relevé totalise 1 328 actes.

Ce même index se trouve également dans *l'Inventaire des greffes des notaires*, Québec, 1942, vol II, p. 6 à 89, et inclusivement au *Dictionnaire généalogique de la famille Vachon & Pomerleau 1650-2000*, p. 17-46.

Le répertoire et l'index dénombrent plus d'actes que *Parchemin*. Le minutier de Paul Vachon ne contient pas tous les actes rédigés. L'existence de plusieurs est connue parce qu'il en est fait mention dans des actes subséquents, tels des ventes, inventaires, donations, etc.

D'autres actes se trouvent dans diverses sources, comme le prouve l'information suivante de Pistard archives, cote CN301, S266 : « *Sources complémentaires Voir la série P836, S4 Généalogie - Famille Marcoux qui comprend des actes notariés du notaire Paul Vachon qui sont manquants dans son greffe* ». Il s'agit des originaux de quatre actes de concession de Joseph Giffard, d'une vente de concession et d'une copie du contrat de mariage entre Pierre Marcoux et Marthe Rainville.

En introduction à l'index cité dans *l'Inventaire des greffes des notaires*, Pierre-Georges Roy indique que le minutier de Paul Vachon contient environ 1 500 actes. Cependant, il en répertorie 1 328. Le tableau suivant donne, en pourcentage, la répartition des actes des 38 années de pratique notariale de Paul Vachon inventoriés dans *Parchemin*.

Concession, mariage, vente, inventaire, quittance, obligation, donation, accord, don mutuel, tutelle, procès-verbal et partage sont les types d'actes les plus fréquemment relevés dans le minutier de Paul Vachon.

1655-1660	2,8 %
1661-1665	13,3 %
1666-1670	22,8 %
1671-1675	17,6 %
1676-1680	11,7 %
1681-1685	13,1 %
1686-1690	15,5 %
1655-1660	2,8 %

¹⁹ BanQ-Québec, Conseil supérieur, ZF1-24/17.

Comme il est notaire des seigneuries de Beauport, Côte-de-Beaupré, Notre-Dame-des-Anges et de quelques fiefs situés sur l'île d'Orléans, 33 % des actes sont des concessions. Par contre, plus de 75 % des ventes sont relatives à des terrains concédés. Donc, environ 47 % des actes rédigés concernent des terrains.

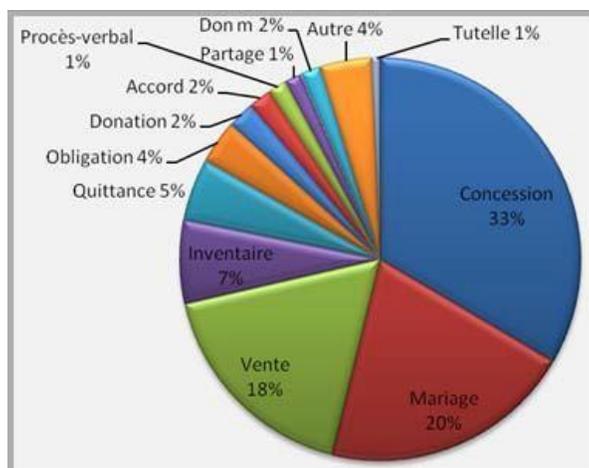


Figure 1
Répartition du minutier de Paul Vachon par catégories d'actes

Les contrats de mariage représentent 20 % du minutier de Paul Vachon. Le tableau suivant en présente la répartition sur les 12 mois de l'année. Octobre et novembre sont les mois où il y avait le plus de contrats de mariage.

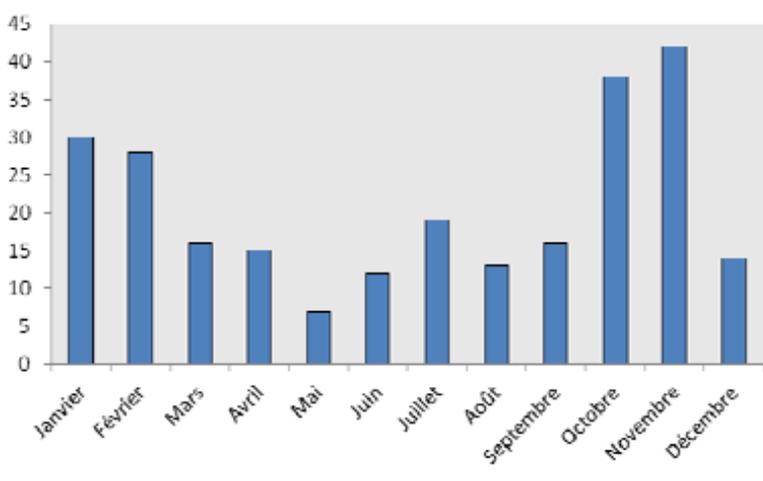


Figure 2
Minutier de Paul Vachon, contrats de mariage (1659-1693) répartis sur les 12 mois de l'année

FAMILLE

De l'union de Paul Vachon et Marguerite Langlois naissent 12 enfants : Paul, Marguerite, Vincent, Louise, Marie-Madeleine, Charlotte, Noël, Pierre, Anne-Thérèse, Françoise, Madeleine et Guillaume.

Le recensement de 1666 précise que Paul Vachon et sa famille habitent la seigneurie de Beauport. On y mentionne : *Paul Vachon notaire 36 ans, Marguerite Langlois sa femme 22 ans,*

Paul 9 ans, Marguerite 7 ans, Vincent 5 ans, Louise 3 ans, Madeleine 16 mois, Michel Aubin, domestique engage, 22 ans²⁰ (voir tableau 2).

Il est à remarquer que Marguerite Langlois, née en 1639, avait 26 ou 27 ans en 1666 et non 22 comme il y est indiqué. Au recensement de 1667, on indique *Paul Vachon greffier 37 ans Marguerite Langlois 28 ans*, les mêmes prénoms des enfants âgés de 11, 9, 7, 5, 3 ans, plus *Marie-Charlotte 1 an*. Il y est ajouté qu'il possède *7 bestiaux et 20 arpents de terre en valeur*. Thomas Le Sieur, qui exploite sa terre à l'île d'Orléans, déclare au recenseur *cinq bestiaux et 8 arpents en valeur*. Le recensement de 1681 nous informe qu'il a *treize bêtes à cornes et trente-cinq arpents de terre en valeur, 1 pistolet et 2 carabines*.

Tableau 2 : Extrait du recensement de 1666

<i>Famille des habitans</i>	<i>ages</i>	<i>qualités et professions</i>
<i>M^r Paul Vachon</i>	36	<i>Notaire</i>
<i>Marguerite Langlois</i>	22	<i>sa femme</i>
<i>Paul Vachon</i>	9	<i>filz</i>
<i>Marguerite Vachon</i>	7	<i>fille</i>
<i>Vincent Vachon</i>	5	<i>filz</i>
<i>Louise Vachon</i>	3	<i>fille</i>
<i>Madeleine Vachon</i>	16 mois	<i>fille</i>
<i>Michel Aubin</i>	22	<i>domestique engage</i>

Le 25 novembre 1675, au registre des arrêts, jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, il y a un arrêt renvoyant Paul Vachon, procureur de son beau-frère Jean Pelletier²¹, à se pourvoir en requête civile contre Jean Mignault.

Le 17 décembre 1677, devant le notaire Becquet, dans la salle du Séminaire de Québec, Paul Vachon et son épouse Marguerite Langlois font don d'une rente viagère annuelle de 75 livres *dans le louable desseing que Paul Vachon leur fils a parvenir aux ordres sacrés et luy donner plus de moyen de vivre honnestement en la profession ecclésiastique*²².

Le 13 décembre 1678, une pièce originale provenant du registre 12 de la Prévôté de Québec relatant *une cause entre Jean Picard, demandeur et Paul Vachon défendeur il est ordonné que les parties compteront ensemble pour être fait droit dans huitaine* (BAnQ – TL1, S11, SS1, D12, P581).

Le 13 juillet 1682, devant le notaire Michel Filion, Paul Vachon, en compagnie de ses beaux-frères et belles-sœurs, dépose un protêt contre Jean Langlois dit St-Jean. Ce dernier fait construire une maison sur la terre de son père Noël Langlois, alors que la succession n'a pas encore eu lieu.

Un autre acte l'impliquant est rédigé par le notaire Claude Auber le 21 mars 1687. Il s'agit de la quittance de 200 livres tournois faite par son fils Vincent Vachon dit Laminée.

Marguerite Langlois décède le 24 septembre 1697. Le 3 novembre 1699, on relève au minutier du notaire Guillaume Roger (1645-1702) l'inventaire des biens de Paul Vachon, veuf de

²⁰ BAnQ-Québec

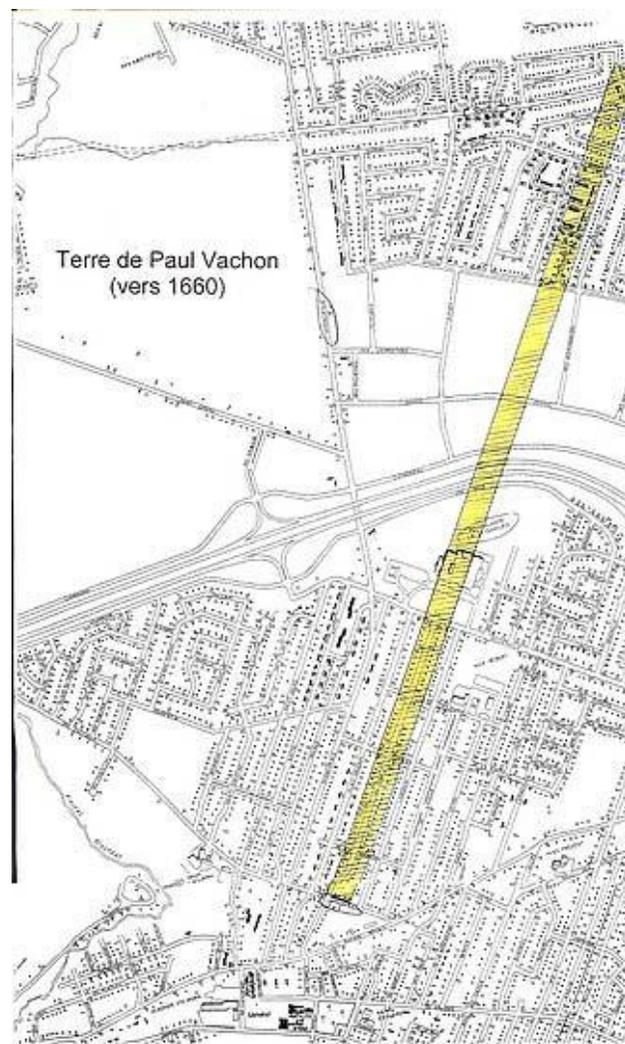
²¹ Jean Pelletier, 1627-1698, époux d'Anne Langlois, sœur de Marguerite, épouse de Paul Vachon

²² BAnQ-Québec, Minutier du notaire Romain Becquet, 17 décembre 1677.

Marguerite Langlois. Le 12 août 1699, Noël, le septième enfant de la famille de Paul Vachon, décède à l'Hôtel-Dieu de Québec.

En 1702-1703, en l'espace de six mois, la petite vérole emporte quatre des enfants de Paul Vachon et Marguerite Langlois : Marguerite, Pierre, Madeleine et Guillaume, ainsi qu'une belle-fille, Louise Cadieux épouse de Vincent, et six petits-enfants. À cette époque, dans la région de Québec, la compilation des décès enregistrés révèle que 286 habitants sur une population d'à peine 2 000 habitants sont décédés sur une période de six mois. Un relevé des décès de la population catholique en Nouvelle-France dénombre 413 décès en 1702, 1 170 en 1703 et 258 en 1704²³.

Dans les *Annales* des Ursulines de Québec, en 1702, il est noté : *Sur la fin de novembre la maladie commença dans la ville cestait une espece de petite verole... en moins de deux mois lon a comté plus de 1500 malades et 3 à 4 cents morts [...] la ville n'estant plus qu'un hopital général*²⁴.



Carte d'une partie de Beauport en 1999 localisant la terre possédée par Paul Vachon vers 1660
(Société d'histoire de Beauport et Association des descendants de Paul Vachon)

²³ Rénaud LESSARD, *Au temps de la petite vérole*, Québec, Septentrion, 2012.

²⁴ *Annales* des Ursulines 1639-1822, Archives du monastère des Ursulines de Québec, vol. 1, p. 116.

Selon le dictionnaire Larousse, la petite vérole ou variole est une *maladie infectieuse très contagieuse, due à un virus, et caractérisée par une éruption de taches rouges devenant des vésicules, puis des pustules*. Les lésions sont plus fréquentes au niveau du visage et des paumes. La variole était un fléau redouté. Elle tuait un malade sur cinq (chez les adultes, près de un malade sur trois).

Carte d'une partie de Beauport en 1999 localisant la terre possédée par Paul Vachon vers 1660 (Société d'histoire de Beauport et Association des descendants de Paul Vachon).

Paul Vachon est lui-même atteint de cette maladie et décède le 24 juin 1703. Il est inhumé à Beauport le lendemain.

Le 25 juin 1703 par moy soussigné prestre à Beauport au cimetièrre du dit lieu a été enterré Paul Vachon cy devant notaire du dit lieu décédé le jour précédent dans la foy catholique après avoir reçu les derniers sacrements présens Mathieu Tesier habitant de Beauport lequel a déclaré ne savoir signer de ce enquis et plusieurs autres Boullard²⁵.

1. **Paul** naît le 4 novembre 1656. En 1668, il est au nombre des élèves à entrer au Petit séminaire de Québec fondé par Mgr François de Laval. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1680. Il est le dixième prêtre né en Nouvelle-France. Il exerce d'abord son ministère à Cap-Saint-Ignace, puis à Batiscan et à Grondines. Il est nommé chanoine du chapitre en 1684 et il exerce son ministère à Québec jusqu'en 1694. Ensuite, il est nommé curé de Sainte-Madeleine-du-Cap (seigneurie de Cap-de-la-Madeleine)²⁶ et occupe ce poste jusqu'à son décès²⁷, le 7 mars 1729.
2. **Marguerite** naît le 1er septembre 1658. Elle épouse Jean- Robert Duprac le 24 janvier 1680. Le couple a eu neuf enfants : Marie-Anne, Noël, Marguerite, Raphaël, René, Jean-Baptiste, Élisabeth, Jacques, Marguerite. Jean-Robert Duprac est maçon; en décembre 1693, il devient notaire de la seigneurie de Beauport, en remplacement de son beau-père, et de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. En 1723, son fils Noël lui succède et pratique le notariat jusqu'en 1748. Marguerite décède de la petite vérole le 24 juin 1703.
3. **Vincent** Vachon dit Laminée naît le 19 février 1660. Il épouse Louise Cadieux (Charles et Michelle Macard), le 25 juin 1685. Ils ont eu neuf enfants : Paul, Michelle, Françoise, Louis, François, Marie-Louise, Vincent, Marie-Anne, Marie-Françoise. Il est capitaine de milice. Vincent décède le 11 juillet 1716.

Les 12 enfants de Paul Vachon sont nés à Beauport et y ont leur sépulture, sauf Paul qui est inhumé à Cap-de- la-Madeleine, Noël à l'Hôtel-Dieu de Québec et Louise à Montréal. Neuf enfants se sont mariés, tous à Beauport.

4. **Louise** naît le 28 mai 1662. Elle épouse Léonard Paillard, maître charpentier de moulins, le 26 juin 1678. Le couple a eu 12 enfants : Marie-Madeleine, Charles, Geneviève, Claude, Marie- Louise, Gabriel, Élisabeth, Marguerite, Jean-Jacques, Joseph, Louis-Joseph, Jean-Baptiste. Louise décède à Montréal le 11 juillet 1715.
5. **Marie-Madeleine** naît le 15 août 1664. Elle épouse Raphaël Giroux (Toussaint et Marie Godard), le 26 novembre 1681. Ils ont eu 12 enfants : Madeleine, Marguerite, Raphaël,

²⁵ Registre de la paroisse Notre-Dame-de-La Nativité de Beauport

²⁶ Seigneurie concédée aux Jésuites le 20 mars 1651.

²⁷ Cyprien TANGUAY, Répertoire général du clergé canadien, Montréal, Eusèbe Senécal & Fils, 1893, p. 67.

Joseph-Noël, Jean-Baptiste, Pierre-François, Pierre, Marie-Anne, Alexis, Louis, Madeleine, Geneviève. Marie-Madeleine décède le 26 septembre 1715.

6. **Charlotte** naît le 18 septembre 1666 et décède vers 1681.
7. **Noël** Vachon dit Pomerleau naît le 12 janvier 1669. Le 24 octobre 1695, il épouse Monique Giroux (Toussaint et Marie Godard). Le 23 octobre, ils ont passé un contrat de mariage devant le notaire Jean- Robert Duprac. Ils ont eu trois enfants : Noël, Madeleine et Marie-Joséphé. Noël est inhumé au cimetière de l'Hôtel-Dieu de Québec le 12 août 1699.
8. **Pierre** Vachon dit Desfourchettes naît le 29 mai 1671. Il épouse Catherine Soulard (Jean-Baptiste et Catherine Boutet) le 5 mars 1696. Le couple a eu quatre enfants : Jean-Baptiste, Catherine, Noël, Madeleine. Pierre décède de la petite vérole le 17 janvier 1703.
9. **Anne-Thérèse** naît le 23 juillet 1674. Elle épouse Jean Turgeon (Charles et Perrine Lefebvre), le 8 novembre 1691. Le couple a eu 15 enfants : Jean, Noël, Pierre, Charles, Anne-Marguerite, Marie- Joséphé, Jacques, Marguerite, Charlotte, Adrien, Joseph-René, Catherine, Pierre, Jacques-François, Étienne. Anne-Thérèse décède le 19 février 1721
10. **Françoise** naît en 1675. Elle épouse François Binet (René et Catherine Bourgeois) le 4 février 1698, et Jean-Baptiste Lépine (Jean et Catherine Granger) le 4 février 1709. Quatre enfants sont issus de la première alliance : Catherine, Françoise, Michel, Marie-Anne; et sept de la deuxième : Jean-Baptiste, Catherine, Jean-Baptiste, Madeleine, Charles, Louis- Toussaint, Marie-Madeleine. Françoise décède le 12 mai 1740
11. **Madeleine** naît le 8 janvier 1680 et décède de la petite vérole le 18 février 1703. Elle épouse Pierre Vallée (Pierre et Thérèse Leblanc) le 23 novembre 1699. Ils ont eu deux enfants : Pierre et Madeleine.
12. **Guillaume** naît le 13 décembre 1682 et décède de la petite vérole le 27 décembre 1702.

Paul Vachon et Marguerite Langlois ont eu 76 petits-enfants dont 16 n'ont pas atteint l'âge adulte. Trois garçons : Vincent, Pierre et Noël ont eu des descendants mâles ayant assuré la continuité du patronyme.

Noël (1669-1699) épouse Monique Giroux le 24 octobre 1695. Ils ont un seul garçon, nommé aussi Noël, né le 5 août 1696 à Beauport et décédé le 13 mars 1762 à Saint-Joseph-de-Beauce. Noël fils épouse Marie-Jeanne Bélanger le 16 janvier 1719 à Beauport. Ils ont eu 17 enfants dont 14 sont nés à Beauport. Vers 1745, la famille quitte Beauport pour s'établir à Saint-Joseph-de- Beauce où naissent les trois derniers de la famille. Quinze se marient dont 13 qui s'établissent à Saint- Joseph-de-Beauce et deux à Sainte-Marie. Noël et Marie-Jeanne Bélanger auront 129 petits-enfants.

Quelque 40 garçons sont issus des mariages des neuf garçons de Noël et Marie-Jeanne Bélanger. Toutes les personnes portant le patronyme Pomerleau descendent de Noël et Marie-Jeanne Bélanger, et environ les deux tiers des personnes portant aujourd'hui le patronyme Vachon sont issus de ce couple.

Plusieurs descendants de Paul Vachon et Marguerite Langlois s'illustrèrent dans divers domaines : religieux et universitaire (Alexandre et Louis-Albert), sportif (Maurice et Rogatien), industriel (Joseph Arcade), aéronautique (Roméo), histoire (André), etc.

Le patronyme Vachon se retrouve au 96^e rang des patronymes du Québec, soit 0,15 % de la population, tandis que le patronyme Pomerleau occupe le 412^e rang avec 0,047 % de la

population. C'est dans la MRC de L'Amiante (maintenant MRC Des Appalaches) que l'on trouve le plus de personnes portant le patronyme Pomerleau, avec 0,7 % de la population, tandis que 3,2 % de la population de la MRC Robert-Cliche sont des Vachon²⁸.

La même source donne en pourcentage la répartition des personnes portant les patronymes Vachon et Pomerleau dans les différentes régions administratives du Québec.

Tableau 3 : Répartition des patronymes Vachon-Pomerleau par région		
Région du Québec	Vachon (%)	Pomerleau (%)
Abitibi-Témiscaminque	4,0	6,2
Bas-Saint-Laurent	0,6	2,1
Centre-du-Québec	4,6	2,8
Chaudière-Appalaches	31,7	27,0
Côte-Nord	4,1	0,0
Estrie	9,3	11,4
Lanaudière	2,1	3,8
Laurentides	4,0	16,9
Laval	2,7	3,6
Mauricie	1,0	0,8
Montérégie	15,0	2,8
Montréal	8,4	10,4
Outaouais	2,6	2,2
Québec	7,1	6,1
Saguenay-Lac Saint-Jean	2,2	1,3
Autres	0,6	1,6

En toponymie, Vachon identifie une circonscription électorale de la Montérégie, nommée en l'honneur de Roméo Vachon (1898-1954), pionnier de l'aviation québécoise. Il y a un lac Vachon en Beauce, en Gaspésie et en Ontario, une rivière Vachon, entre autres, sur la Côte-Nord et à la Baie-James. On retrouve des rues et des boulevards Vachon dans plusieurs villes du Québec, et un pont Vachon entre Laval et Boisbriand. Il y a une rue Paul-Vachon à La Copechagnière, en Vendée (France), lieu d'origine de Paul Vachon. Il y a aussi le pavillon Alexandre-Vachon de l'Université Laval²⁹. Louis- Albert Vachon, archevêque et cardinal, a aussi été recteur de l'Université Laval de 1960 à 1972.

Ce patronyme identifie une industrie québécoise très florissante dont la renommée s'étend outre frontières, soit la Pâtisserie Vachon fondée en 1923 à Sainte-Marie (Beauce) par Joseph-Arcade Vachon³⁰ (1866-1938) et son épouse Rose-Anna Giroux (1877-1948).

Le patronyme Pomerleau identifie une rue à Magog et à Thetford Mines, entre autres, et un lac en Beauce. Ce patronyme désigne également le nom d'une firme spécialisée en entreprenariat et

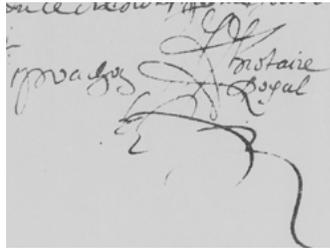
²⁸ www.stat.gouv.qc.ca

²⁹ Alexandre Vachon (1886-1953), ordonné prêtre en 1910, chimiste, diplômé de Harvard, professeur à l'Université Laval puis doyen de la Faculté des sciences en 1937 et recteur en 1939, archevêque du diocèse d'Ottawa 1940-1953.

³⁰ Il est descendant de Vincent Vachon, fils de Paul et Marguerite Langlois.

en gestion de projets de construction, largement connue au Canada. On trouve aussi le patronyme Pomerleau sur le titre d'un roman d'Yves Beauchemin.

Le notaire Paul Vachon a officialisé et légalisé plusieurs transactions des premiers habitants des seigneuries de la région limitrophe à l'est de la ville de Québec. Les actes qu'il a rédigés entre 1655 et 1693 sont encore fréquemment consultés. Ses écrits ont traversé plus de 350 ans. Paul Vachon figure également sur les tableaux d'ascendance de plusieurs de nos contemporains.



Signature de gauche : contrat de mariage entre Pierre Gravel et Madeleine Cloutier le 14 novembre 1675.
Signature de droite : concession des Jésuites à Jean Roussin le 4 janvier 1664.³¹

**Association familiale
VACHON**

Description : d'azur au chevron renversé d'or, accompagné en chef de 3 fleurs de lys d'argent, et en pointe, à dextre d'une tour d'or, à sénestre d'un lion du même.
DEVISE : FIER ET LABORIEUX.
SOUTIENS : deux branches de chêne au naturel, les tiges passées en sautoir.
CIMIER : un livre ouvert d'argent chargé sur la page dextre d'une fleur de lys d'or, sur la page sénestre de la signature du Notaire Paul Vachon de sable, et surchargé sur le tout d'une plume d'or en bande.

© Conseil Français d'héraldique - 2011 - SiteMap

³¹ Source : BAnQ-Québec, minutier de Paul Vachon (1655-1693).

RÉFÉRENCES AUTRES QUE CELLES DES BAS DE PAGE

- Actes d'état civil et registres d'église du Québec (collection Drouin), 1621 à 1967, à la SGQ.
- LAFONTAINE, André. Recensement annoté de la Nouvelle-France, Sherbrooke, 1981.
- LANGLOIS, Michel. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois 1608-1700, La maison des ancêtres et Archives nationales du Québec, 4 tomes, 1998-2001.
- LANGLOIS, Michel. Les ancêtres beauportois (1634-1760), Beauceville, L'Éclaireur, 1984, 367 p.
- LEBEL, Gérard. Nos ancêtres, Sainte-Anne-de-Beaupré, vol. 3, 1981, p. 138.
- MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE. L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent - Aveux et dénombrements 1723-1745, Septentrion, Québec, 1991, 415 p.
- PROVOST, Honorius. Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce, Québec, [s. n.], 1967-1970, 2 volumes, 625 p.
- TANGUAY, Cyprien. Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, Montréal, Éditions Élisée, 1975, 7 volumes.
- TRUDEL, Marcel. Le terrier du Saint-Laurent en 1663, Ottawa, Université d'Ottawa, 1973, 618 p.
- VACHON, Daniel. Dictionnaire généalogique des familles Vachon et Pomerleau, 1650-2000, [s. l.], Impressions CREDO, 2002.
- VACHON, Madeleine. Entre nous maître Paul, [s.l.], [s.n.], 2012, 159 p.

Note de Nicole Desjardins, votre éditrice

J'espère que vous apprécierez la lecture de cette édition de votre bulletin *Le Copechagnière* qui, malheureusement sera mon dernier. Bien que nouvellement arrivée au sein de l'*Association des Vachon-Pomerleau* je dois me retirer pour des raisons de santé.

Je désire remercier le conseil d'administration qui m'a si bien accueillie et épaulée tout au long de cette année.

Je suis heureuse de vous annoncer qu'on a déjà trouvé une remplaçante. Il s'agit de M^{me} Marie-Paule Pomerleau, cousine M. Daniel Pomerleau, administrateur. Bien entendu, pour la période de transition, je serai disponible pour aider Marie-Paule en cas de besoin.

L'été s'amorce et souvent les rencontres familiales sont plus nombreuses, profitez-en pour les immortaliser en nous faisant parvenir souvenirs et photos. Nous adorons avoir de vos nouvelles et vous assurons que c'est toujours avec plaisir que nous les éditons.

Informations – Rassemblement 2014

Une expérience au cœur de notre histoire

Pour de notre rassemblement de cette année, vous êtes conviés à vivre une expérience très spéciale « au cœur de notre histoire ». En effet, 2014 célèbre le 350^e anniversaire de fondation la paroisse Notre-Dame-Québec, la plus vieille paroisse au nord du Mexique. Et c'est chez nous que ça se passe. Nous avons l'honneur d'être une des 55 familles fondatrices de la paroisse grâce à nos ancêtres Paul et Marguerite qui y ont fait baptiser leur fille Marie-Madeleine en août 1664. 2014 est aussi le 375^e anniversaire de l'arrivée des Augustines et des Ursulines. La paroisse et les religieuses soignantes et enseignantes sont les trois piliers de notre enracinement en terre d'Amérique. À l'époque, il y avait à Québec environ 50 maisons et 500 personnes. Paul, Marguerite et leurs enfants ont vécu tout cela. Quoi de mieux que de célébrer ces événements exceptionnels de notre histoire lors des Fêtes de la Nouvelle-France.

Rendez-vous donc **samedi le 9 août 2014 à la salle du Roy du Musée de la Place Royale, 27, rue Notre-Dame**, juste en face du buste du roi Louis XIV, sur la place de l'église Notre-Dames-des-Victoires.

Programme de la journée

- 09 h Accueil et inscription
- 09 h 45 Départ pour la basilique. Visite Porte sainte et crypte.
- 12 h Retour à la salle du Roy et dîner
- 13 h Visite du Musée de la Place royale et ses voûtes, pendant qu'on replace la salle.
- 14 h Assemblée générale
- 15 h Exposer généalogique par Léandre Vachon
- 16 h Fêtes de la Nouvelle-France

Si vous désirez prolonger votre séjour afin de profiter pleinement des fêtes et des visites nombreuses non incluses dans notre forfait, voici un site (*Québec original*) où vous trouverez de l'hébergement à proximité du lieu du rassemblement :

http://bqc.mapanswer.com/mapResults.do?ticket=&p_qpId=73&p_siteId=18996159&p_lcode=fr&p_mode=partner&p_fromSite=&p_unit=KM&p_mailBannerId=14566041&p_addId=1612205&p_searchNow=Y&p_too_id=1207622&p_name=musee%20de%20la%20place%20royale;1612205

Réservez très tôt

LES INCONTOURNABLES

- Très bonnes chaussures tout confort
- Chapeau pour se protéger du soleil, on ne sait jamais.
- Petit imperméable (style 2 \$ chez Canadian Tire).
- Chandail ou coupe-vent si c'est frais
- Et... votre bonne humeur



*Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon et Pomerleau)*

*Avis de convocation et ordre du jour
Assemblée générale annuelle
9 août 2014 – 14 h*

**Musée de la Place Royale, Salle du Roy
27, rue Notre-Dame (Québec) G1K 4E9 – 418 646-3167**

- 1 – Ouverture de l'assemblée
- 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 – Adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 août 2013
- 4 – Rapport de la présidente
- 5 – Rapport du trésorier
- 6 – Rapport du registraire
- 7 – Rapport du Webmestre
- 8 – Élections des nouveaux membres du CA
 - Désignation d'un président d'élection
 - Désignation d'un secrétaire d'élection
 - Information sur le nombre de postes à combler
 - Mises en candidatures
 - Désignation des membres du nouveau CA
- 9 – Questions diverses
 - ----
 - ----
 - ----
- 10 – Levée de l'assemblée générale

Préinscription : avant le lundi 30 juin 2014

Coût³² : 45 \$: membres et les personnes qui adhéreront avant le 30 juin 2014;
50 \$: non-membres;
35 \$: enfants (moins de 12 ans)

Inscription : du 1^{er} au 18 juillet 2014 ***(aucun remboursement après cette date)***

Coût³² : 50 \$: membres et non-membres
40 \$: enfants (moins de 12 ans)

Information

- Maurice Vachon – 418 760-8414 – mauricevachon@derytele.com
- Léandre Vachon – 450 349-6141 – lenvac@sympatico.ca

Si vous désirez visiter les sites hors rue, prévoyez acheter l'effigie officielle au coût de 10 \$ disponible partout pendant les Fêtes. Elle serait aussi un très beau souvenir.



Formulaire d'inscription³³

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Préinscription – Date limite : lundi 30 juin 2014

Membres _____ x 45 \$ = _____

Non-membres _____ x 50 \$ = _____

Enfants (moins de 12 ans) _____ x 35 \$ = _____

TOTAL _____

Inscription – 1^{er} au 18 juillet 2014

Membres et non-membres _____ x 50 \$ = _____

Enfants (moins de 12 ans) _____ x 40 \$ = _____

TOTAL _____

Veuillez libeller votre chèque à *Association des descendants de Paul Vachon* et postez-le au :
385, rue Lockwell, app. 420 – Québec (Québec) G1R 5J6.

³² Annulation : remboursement moins 10 \$ (frais d'administration)

³³ Veuillez utiliser le verso de ce formulaire pour inscrire le nom et les coordonnées de vos invités. Ajoutez une feuille au besoin.

Itinéraires et stationnements

Par la Rive-Nord venant de l'Ouest : suivez les indications pour prendre le boulevard Champlain jusqu'au stationnement du traversier, 21 Marché-Champlain.

Par la Rive-Nord venant de l'Est : suivez les indications Québec Centre-ville. Vous passerez devant le Marché du Vieux-Port. Au bout, tournez à droite sur Dalhousie. Continuez jusqu'à l'autre côté des voies d'accès au traversier. Vous y êtes. **Coût :** 12 \$³⁴

Il y a aussi le grand stationnement Dalhousie face au Musée de la Civilisation. Cependant, la plupart des places sont réservées pour les organisateurs et les participants des Fêtes de la Nouvelle-France. Si vous arrivez assez tôt, vous trouverez peut-être une place.

Coût minimum : 18 \$³⁴

Par la Rive-Sud : Autoroute 20, sortie 173 nord qui devient Route du Président Kennedy. Tournez à droite sur boulevard de Rive Sud, puis tournez à gauche sur boulevard Alphonse-Desjardins jusqu'au bout. Descendez la Côte-du-Passage, vous êtes sur la rue Saint-Laurent. Il y a plusieurs stationnements près du traversier (fréquence : aux demi-heures – durée de traverse : 10 à 12 minutes).

Coût de la traverse : 6,70 \$/piéton (aller-retour) – **Coût du stationnement :** 10 \$



.....

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

³⁴ Premier arrivé, premier servi. Arrivez tôt!



Rassemblement 2014
Une expérience au cœur de notre histoire³⁵
M^{me} Francine Vachon

Cette année marque le 350^e anniversaire de la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-Québec par Mgr de Laval, dont nous sommes une des familles fondatrices, et le 375^e anniversaire de l'arrivée des Augustines hospitalières et des Ursulines enseignantes. Sans la contribution majeure de toutes ces personnes, il n'y aurait pas eu de Nouvelle-France ni de peuple québécois. Nous leur devons la vie en terre d'Amérique.

Nous vous invitons donc à plonger sans réserve dans notre histoire, à la vivre au cœur de la fête. Nous vous offrons quelques visites. Vous ne pourrez pas tout voir en une seule journée, mais aurez à coup sûr le goût d'y revenir. Les années à venir marqueront d'autres anniversaires. Après tout, ne sommes-nous pas à la source même de l'Amérique française.

Voici quelques textes qui vous sustenteront sans aucun doute.

La Basilique Notre-Dame-de-Québec

La paroisse a été fondée le 15 septembre 1664 par Mgr de Laval, maintenant Saint-François de Laval. Elle est reconnue comme le berceau du catholicisme et première paroisse du continent au nord du Mexique, pilier du français en Amérique du Nord et témoin privilégié de l'évolution complète de notre peuple. Ce qui a entraîné les Anglais, sous la direction de Wolf en 1759, à raser toute la ville et à s'acharner plus particulièrement sur les lieux les plus importants et les plus représentatifs afin de détruire complètement le moral de nos ancêtres.

En 1632, Champlain fait construire une petite chapelle en bois près de la rue De Buade, donc tout près de l'église actuelle. À sa mort le 25 décembre 1635, Champlain y est enterré. À force de destructions diverses, on n'a jamais pu, à ce jour, retrouver les restes du fondateur de Québec et de l'Amérique française. Cette petite chapelle, qui s'appelait à l'époque Notre-de-la-Recouvrance, a brûlé en 1640. Elle sera reconstruite en briques en 1647. En 1645, Montmagny, premier gouverneur de la Nouvelle-France, crée une fabrique et en 1650 il construit la troisième église aux allures d'une église de campagne à l'emplacement de l'actuelle basilique. À l'époque, il n'y avait pas encore de paroisse proprement dite au pays.

Mgr de Laval arrive en 1659 et en 1663, il fonde la communauté des prêtres du Séminaire de Québec.

Le 15 septembre 1664, il fonde la paroisse Notre-Dame de Kebec. D'abord appelée Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception, l'église devient cathédrale en 1674. Mgr de Laval deviendra le premier évêque du nouveau diocèse qui couvre toute la Nouvelle-France. Mgr de Laval confie la paroisse elle-même aux prêtres du Séminaire qui s'en occuperont jusqu'à l'arrivée des Anglais en 1759. En faisant baptiser sa fille Marie-Madeleine à cette paroisse en 1664, notre ancêtre Paul a fait de nous une des familles fondatrices de Notre-Dame de Québec.

De 1683 à 1748, l'église a connu plusieurs travaux d'agrandissement et de restauration selon les plans des meilleurs architectes et ingénieurs du temps. 11 ans plus tard, c'est la destruction totale par les armées britanniques. En 1766, le menuisier-charpentier Jean Baillargé entreprend la

³⁵ Sources : Journal de Québec : Jean-Marie Lebel, historien, Denis Bélanger, curé de la paroisse N.-D. Divers sites Web et ouvrages consultés au fil des ans.

reconstruction du monument selon les plans de Chossegras de Léry et en 1771, la basilique retrouve son allure d'avant sa destruction par les Anglais. De 1786 à 1799, les Baillargé, père et fils, entreprennent l'ornementation intérieure. Leurs oeuvres surpassent même, sur quelques points, celles de Saint-Pierre de Rome.

Après 1759, comme le diocèse reposait sur l'Église catholique et que nos ancêtres étaient bien enracinés et plus nombreux que les Anglais qui devront faire quelques concessions, le diocèse sera quand même le seul diocèse catholique toléré par l'Empire britannique. En 1826, il commence à se fractionner et en 1829, la paroisse elle-même sera démembrée. La première nouvelle paroisse sera Saint-Roch en basse ville. Notre-Dame-de-Québec devient graduellement une des plus petites paroisses du Canada.

La cathédrale sera consacrée basilique en 1874 pour son bicentenaire. Des travaux d'embellissement sont entrepris de 1888 à 1916. Mais six ans plus tard, en 1922, elle est rasée de nouveau, cette fois par un incendie criminel. Qui avait intérêt à détruire ce haut symbole de notre enracinement en terre d'Amérique? Fort heureusement, on sauve les archives, des objets de grande valeur et beaucoup d'œuvres d'art. On reconstruit la basilique de 1923 à 1930, telle qu'elle était avant l'incendie et ses murs renferment encore les parois de briques de 1647.

Au cours du XX^e siècle, on ajoute la crypte et la chapelle funéraire pour Mgr de Laval. La basilique est classée monument historique en 1966.

La crypte



L'inhumation en crypte est une vieille tradition chrétienne très chère aux colons français. On estime que de 1650 à 1898, plus de 900 personnes ont été enterrées sous la cathédrale. En 1923, lors de la reconstruction de la cathédrale, une crypte est aménagée sommairement et parachevée en 1952.

La crypte actuelle est inaugurée en 1959. Un long tunnel à l'éclairage tamisé et une chapelle commémorent la mémoire des Saints martyrs canadiens. En ce lieu reposent les évêques, archevêques et cardinaux du diocèse de Québec.

Quatre gouverneurs de la Nouvelle-France y sont inhumés : Frontenac, Vaudreuil, Callières et Jonquière. Nous y retrouvons aussi des prêtres qui ont œuvré au sein de la paroisse Notre-Dame de Québec à différents titres.

Plusieurs laïcs sont aussi inhumés sous la cathédrale. Au fond, dans une pièce fermée, on trouve des fosses communes, des corps non exhumés et les restes trouvés dans les cimetières à proximité de la cathédrale. Les recherches ne sont pas terminées. Y trouvera-t-on les restes de Champlain?

La chapelle funéraire



Mgr de Laval, fondateur de l'Église canadienne, a été le premier évêque de Québec. Un centre d'animation destiné à faire connaître sa vie et son œuvre est situé dans la cathédrale à proximité de la chapelle funéraire aménagée à son intention. Depuis mai 1993, les restes de Mgr de Laval reposent dans cette chapelle. François de Laval, béatifié le 22 juin 1980 par le pape Jean-Paul II et canonisé cette année par le pape François, y est représenté par un gisant de bronze s'inspirant de ceux du Moyen Âge.

La porte sainte



À l'occasion de ce Jubilé du 350e anniversaire, bâtir une Porte Sainte dans la Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec est un privilège exceptionnel autorisé par le Saint-Siège à la

première paroisse catholique d'Amérique du Nord, au nord des colonies espagnoles. Cette porte est un symbole de communion avec l'Église universelle.

La Porte Sainte est tout d'abord une vraie porte, percée dans le mur de la Chapelle du Sacré-Cœur située du côté nord de la Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec. Elle constitue une porte ouverte sur une église qui abrite une communauté de foi vivante qui se rappelle les paroles de Jésus : « Je suis la porte des brebis » et « entrez par la porte étroite ». Voilà pourquoi la Porte Sainte de la Basilique-Cathédrale sera un lieu propice à un engagement de foi personnel et communautaire. Son passage invite à se laisser transformer spirituellement.

Une Porte Sainte est aussi un symbole de convocation : l'invitation est adressée à toute personne de bonne volonté et de toute confession. Elle est tout spécialement adressée aux habitants du continent nord-américain, pour qu'ils viennent à Notre-Dame de Québec, haut-lieu de la foi catholique sur le continent.

Cette porte rappellera aux pèlerins tous ceux et celles qui sont venus de France pour ouvrir la porte du Christ aux peuples d'Amérique et deviendra la trace laissée dans le bâtiment de la foi, par notre génération

On passe la Porte Sainte de l'extérieur vers l'intérieur

Lorsque vous venez passer la Porte Sainte, vous pouvez donc commencer votre expérience par la visite du jardin du Jubilé, situé à gauche de la basilique-cathédrale. Vous vous offrez alors un moment de réflexion pour vous préparer à vivre ce passage de la Porte Sainte. Vous empruntez ensuite la passerelle qui mène à la Porte et la passez.

Vous arriverez alors dans la Chapelle du Sacré-Cœur, où sont exposées les reliques de nos ancêtres, saintes et saints, bienheureuses et bienheureux du Canada, qui ont tracé pour nous le chemin de la Foi. Ce moment peut en être un de recueillement ou de prière.

Au sortir de la Chapelle, vous rencontrerez un guide qui vous remettra le Carnet du pèlerin estampillé du sceau de Notre-Dame de Québec, en souvenir de votre démarche. Le carnet résume le cheminement que vous avez fait en passant la Porte Sainte.

Après le passage de la Porte Sainte, vous pouvez compléter votre recueillement en allant prier au tombeau de saint François de Laval, premier évêque de Québec, fondateur du Séminaire de Québec (350 ans en 2013) et fondateur de la paroisse Notre-Dame de Québec.

Les Augustines

En 1639, trois jeunes Augustines répondent à l'appelle de la duchesse d'Aiguillon pour donner à Québec un hôpital, le premier au nord du Mexique, au service des colons et des autochtones. En 1640 les Augustines s'installent à Sillery, au bord du fleuve. Encore aujourd'hui, on peut en retrouver les traces à la maison des Jésuites, au pied de la falaise près du boulevard Champlain. En 1644, les conflits entre Français et Iroquois obligent les religieuses à trouver refuge à l'intérieur des remparts de Québec. Et c'est en 1646 qu'elles fondent l'Hôtel-Dieu actuel. Huit ans plus tard, notre ancêtre Paul et son cousin Mathurin Roy en construisent la maçonnerie de la chapelle et de la salle des malades.

En 1692, Mgr Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier fait construire l'Hôpital général de Québec, situé au bout du boulevard Langelier, que les Augustines prendront en charge l'année suivante. Elles y soigneront les pauvres, les personnes âgées (ce qu'elles font encore aujourd'hui) et les invalides. Ces bâtiments existent toujours, ayant été épargnés par les bombardements dévastateurs des Anglais de Wolf.

Au fil des siècles, les Augustines ont fondé d'autres hôpitaux et monastères et ont mis sur pied des écoles d'infirmières.

Dans les années 60, le gouvernement a pris la relève.

Le patrimoine exceptionnel que nous laissent les Augustines est le plus grand et le plus complet que nous puissions hériter. Il est majeur pour la connaissance de notre histoire.

N'oublions pas que Paul et sa famille ont été soignés par ces religieuses au dévouement sans limites.

Musée Augustines

32, rue Charlevoix

Téléphone : 418 692-2492

À découvrir, à voir et à faire...

Ce musée est situé sur les lieux mêmes d'un site d'intérêt historique : l'Hôtel-Dieu de Québec, premier hôpital au nord du Mexique, fondé en 1639 par les Augustines, religieuses hospitalières. Le vieux monastère abrite aujourd'hui encore des bâtiments du Régime français (1757) et ouvre au public ses caves voûtées datant de 1695. Le Musée recèle un patrimoine exceptionnel accumulé sur plus de 350 ans d'histoire. La collection, riche et diversifiée, comprend du mobilier, des tableaux, de l'orfèvrerie, des broderies, des objets d'art et d'ethnologie, sans oublier un ensemble unique d'instruments médicaux. Un charmant petit musée, qui dévoile une collection unique, digne des plus grands!

Nombre de lieux à visiter : 3 (musée, église de 1800 et caves voûtées de 1695)

Horaires (ouvert toute l'année)

Mardi au samedi : 9 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h

Dimanche : 13 h 30 à 17 h

Contribution volontaire

Le musée subit actuellement des travaux majeurs. Il convient donc de s'informer avant de s'y rendre.

Les Ursulines

En 1639 trois religieuses, dont Marie Guyart devenue Marie de l'Incarnation, débarquent en Nouvelle-France avec une riche laïque, Marie-Madeleine de La Peltrie. Elles sont arrivées en même temps que les trois Augustines. Elles fondent leur couvent en basse-ville. En 1642, elles s'installent définitivement en haute-ville où elles sont toujours, d'ailleurs. Elles enseignent aux jeunes filles amérindiennes et aux jeunes filles des colons français. On dit qu'elles avaient plus de succès auprès des Amérindiennes que les Jésuites auprès des garçons amérindiens. Marie de l'Incarnation, qui souffrait, semble-t-il, des barrières de langues, a quand même réussi à écrire trois dictionnaires et un catéchiste en langue autochtone. Le couvent connaît son premier incendie en 1650, puis de lourds dommages aux bombardements de 1690, sous les attaques de Phips et de 1759. Les Ursulines reconstruisent chaque fois.

Elles ont même hébergé les restes du Marquis de Montcalm, tué lors de la bataille de 1759. Les restes de Montcalm ont été transférés, il y a quelques années à peine, dans un mausolée du cimetière des Augustines de l'Hôpital Général, situé en basse-ville, au bout du boulevard

Langelier, anciennement la rue St-Ours. Montcalm rejoignait enfin ses soldats ensevelis dans le cimetière.

Depuis 2010, les Ursulines enseignent aussi aux garçons.

Musée Ursulines (heures d'ouverture : mardi au dimanche – 10 h à 17 h)
12, rue Donnacona – Québec (Québec) G1R 3Y7 – 418 694-0694

Tarifs

- Adultes : 8 \$
- Aînés et Étudiants (18 ans et plus) : 6 \$
- Étudiants (13 – 17 ans) : 4 \$
- 12 ans et moins : gratuit
- Visite rapide du rez-de-chaussée : 3 \$ pour tous



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Paul Vachon (Familles Vachon et Pomerleau)

Le 25 septembre 2013

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON (FAMILLES VACHON ET POMERLEAU) TENUE LE DIMANCHE 25 AOÛT 2013 À 10 h 30 À LA SALLE DE LA FERME GUYON, 1001, RUE PATRICK-FARRAR À CHAMBLY, QC.

Étaient présents les administratrices et les administrateurs suivants : Nicole Desjardins, Éric Pomerleau, Daniel Pomerleau, Francine Vachon, Léandre Vachon, Pierrette Vachon-L'Heureux et Maurice Vachon qui nous a rejoints par Skype pour les points 6 et 8 de l'ordre du jour. Apolline Richard était absente (ayant annoncé sa démission par écrit à la présidente avant la réunion). Au total, nous étions 23 personnes à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2012-2013 et de tenir une élection afin de pourvoir les postes libres au sein du conseil d'administration.

1 – Ouverture de l'assemblée générale annuelle 2013

Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente, a procédé à l'ouverture de l'assemblée vers 10 h 40.

2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle ajoute que les points 6 et 8 suivront le point 4 en raison de la disponibilité du registraire Maurice Vachon que nous rejoindrons par Skype.

Il est proposé par Réjean Charest, membre #299, et appuyé par Roger Pomerleau Vachon, membre #367 et adoptée à l'unanimité.

3 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2011

La présidente demande aux membres s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2012. Elle n'en a pas fait la lecture, car le procès-verbal était publié dans le bulletin de juin, ainsi que la convocation à l'assemblée annuelle 2013. Notre objectif est que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors des pourparlers de l'assemblée générale. La présidente a demandé aux membres présents s'ils en avaient pris connaissance et s'il y avait des commentaires sur le procès-verbal de 2012. Aucune correction et ni ajout ayant été apportés par les membres de l'assemblée, la présidente a suggéré l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Il est proposé par Francine Vachon, membre #3, appuyé par Réjean Charest membre #299, d'acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2012. Adoptée à l'unanimité.

4 – Rapport de la présidente

À la fin du rassemblement de l'année dernière à Saint-Joseph-de-Beauce, j'ai commencé ma troisième année de présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV.

L'association existe depuis 1996. Aujourd'hui, en ce mois d'août 2013, nous prenons acte que nous achevons la 17^e année d'existence de notre association.

Nous voici réuni à Chambly, un lieu rempli d'histoire, pour clore cette année commencée de si belle manière en juillet dernier avec notre participation aux fêtes du 275^e anniversaire de Saint-Joseph de Beauce : Nous gardons un beau souvenir de notre passage dans la Beauce.

Cette dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du conseil d'administration à l'automne, à Trois-Rivières, toujours rue des Forges au restaurant Aqua. L'enthousiasme était au rendez-vous. C'est alors que la responsabilité de l'organisation de notre rassemblement d'aujourd'hui sur les bords du Richelieu a été confiée à notre généalogiste Léandre Vachon.

Nous avons aussi tenu une deuxième réunion du Conseil d'administration comme il est prévu dans nos règlements, au printemps 2013. C'est au cours de cette rencontre au restaurant Mama Fournier de Trois-Rivières que nous avons accueilli une nouvelle membre parmi nous au conseil, Nicole Desjardins. Nicole est la nièce de notre membre de longue date et ancien membre du CA d'ailleurs, Rolland Pomerleau.

Le Copechagnière se porte donc bien. La publication du bulletin s'est poursuivie par le volume 14, numéro 3 en octobre 2012 qui nous rappela notre rassemblement de l'été à La Joseloise qui fut l'occasion de rendre hommage à notre registraire. Ce bulletin fut suivi d'un deuxième, le volume 15, numéro 1 de février 2013 qui nous proposa, entre autres articles, des photos de la fête de Saint-Joseph-de-Beauce, plus particulièrement, du fameux défilé. Puis avec l'arrivée de notre nouvelle éditrice, le volume 15, numéro 2 de juin 2013 a été publié pour vous permettre de lire les textes administratifs utiles à notre bon fonctionnement.

Nous avons participé également au Salon des familles souches qui a eu lieu à Québec, au Laurier, les 24, 25 et 26 février, Le thème de l'année était, vous vous en doutez peut-être, les filles du Roy.

En effet, quelle année pour la société des filles du Roy! Nous avons eu le plaisir de les côtoyer à plusieurs reprises lors des nombreuses manifestations mais plus particulièrement au cours du Salon. Notre stand était d'ailleurs situé juste à côté de celui des Filles! Nous les avons écoutées évoquer leur histoire et chanter les airs de leur époque. Irène Belleau était de la partie, à titre de conférencière et aussi à titre de présidente d'honneur du Salon.

Comme par les années passées le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances ainsi que d'entretenir nos relations avec les membres de la Fédération des familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour la généalogie et l'histoire des familles. Nous avons eu le plaisir d'avoir notre présidente de la fédération parmi nous lors de notre rassemblement de l'année dernière. Cette année, les déplacements ont été limités et la direction de la fédération n'est pas représentée. La présidente regrette cette situation et espère que les choses iront mieux à l'avenir.

Dans le dossier de nos rapports avec la fédération des familles souches du Québec, il faut signaler aussi la tenue de l'assemblée générale annuelle ainsi que du congrès soulignant les 30 années d'existence de la fédération. 1983 - 2013. On note la diminution du nombre des associations, la diminution du nombre de membres et l'absence de la relève : en conclusion, un effort de recrutement s'impose à tous et toutes. On discute beaucoup des relations à entretenir avec les deux autres fédérations, celle des sociétés de généalogie et celle des sociétés d'histoire.

Enfin, une thématique qui occupera la direction de la fédération est celle de l'élargissement de la notion de patrimoine. Devra-t-on parler de patrimoine familial pour adosser le patrimoine culturel et le patrimoine tout court, bâti, paysager ou immatériel, selon la nouvelle loi.

L'association était présente aux Fêtes de la Nouvelle-France de 2013. C'est la vice-présidente qui a mené le bal. Elle était accompagnée de notre registraire et nous en dira davantage par le truchement du bulletin.

Quelques faits sont à souligner de façon particulière à ce moment-ci de notre vie associative.

À la suite de notre réunion générale de l'année dernière, nous avons convié Daniel Pomerleau à se joindre au conseil à titre d'administrateur. Lors du CA de l'automne, nous avons donc coopté ce membre de notre association et lui avons confié la tâche de recruter des commanditaires pour le bulletin. Il est donc officiellement mandaté à cet effet. C'est une activité nouvelle pour l'ADPV.

Le 3 décembre 2012, je recevais une lettre de notre éditrice Cécile Pomerleau qui m'informant officiellement de sa démission à titre d'éditrice et de membre du conseil d'administration de notre association. À l'occasion de notre CA du printemps à Trois-Rivières, nous avons coopté Nicole Desjardins à titre de nouveau membre du conseil d'administration et nous lui avons confié la tâche d'éditrice. Nous lui souhaitons la bienvenu parmi nous et la remercions de se charger de cette responsabilité à son tour.

Le 4 juillet 2013, je recevais une lettre de notre secrétaire Apolline Richard, Vachon par sa mère, qui m'informait de sa démission à titre de secrétaire et de membre du conseil d'administration de notre association. Je remercie très chaleureusement Apolline qui n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui puisqu'elle est à l'œuvre à Rivière-Ouelle auprès de l'association des Richard qui rassemble ses membres en ce même dimanche. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses tâches auprès de la famille Richard, celle de son père et la remercions des efforts fournis au cours des réunions de CA que nous avons partagées entre Vachon. Nous sommes donc à la recherche d'une candidature pour le secrétariat.

À la suite du lancement de l'ouvrage Entre nous maître Paul que nous avons fait en l'absence de Madeleine Vachon l'année dernière, je me réjouis du succès obtenu auprès de nos membres. Si vous ne l'avez pas encore découvert, je vous invite à prendre un moment dans la journée pour feuilleter l'ouvrage qui est déposé sur la table avec tous les objets promotionnels de l'association.

En terminant, et en jetant un regard en avant, je voudrais signaler le remarquable succès des célébrations de la Société des filles du Roy en 2013 et l'impact de cet intérêt pour les femmes sur la recherche en généalogie, ainsi que la venue prochaine du grand rassemblement acadien de 2014.

Je veux saisir cette occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé une chaleureuse atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas.

Toujours fière et laborieuse

Je souligne particulièrement l'excellente première année de travail de notre registraire Maurice Vachon. D'ailleurs, voici que notre registraire qui est au Nouveau-Brunswick aujourd'hui pour le baptême de son petit-fils sera avec nous sous peu. Nous avons prévu une séance de Skype qui lui

permettra de nous présenter à ce moment de notre assemblée, son rapport de registraire ainsi que son rapport de webmestre.

5 – Rapport du trésorier

Le trésorier Éric Pomerleau a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers, fin de l'année 2012, dénotaient un total de 12 769.59 \$ soit un excédent d'opérations de 621.22 \$ par rapport aux états financiers de la fin de l'année 2011. Il explique que les prévisions budgétaires au 31 décembre 2013 sont des avoirs totaux de 11 365,29 \$. Il ajoute qu'il prévoit encore un léger excédent d'opérations de 17.81 \$.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Marie-Marthe Pomerleau, #299 et appuyé par Réjean Charest, membre #299.

Copie du rapport se trouve à l'annexe A (page 8 de ce procès-verbal).

6 – Rapport du registraire

Maurice Vachon explique que présentement le nombre d'abonnés de l'association est 170, alors qu'à l'AGA 2012 nous comptons 159 membres. Il présente un tableau détaillé de la situation. Voir à l'annexe B (page 9 de ce procès-verbal). Il complète sa présentation exprimant le souhait suivant :

J'aimerais que tous les membres présents à l'AGA m'aident au recrutement, qu'ils me fournissent les coordonnées de cinq personnes intéressées à notre association et de me les faire parvenir. Je pourrais leur envoyer de l'information et une invitation d'adhésion.

7 – Rapport de l'éditrice du bulletin

Nicole Desjardins nous mentionne qu'elle a édité un premier bulletin en juin dernier. Elle explique que l'important est de produire un bulletin qui est à l'image de l'association, instructif et attrayant et que pour elle un premier défi est relevé. Elle nous demande de continuer de lui envoyer des textes, des idées, de ne pas se gêner, son adresse courriel est dans le système, aussi de lui envoyer de l'information et des photos. Elle ajoute, que pour le dernier bulletin, c'était un heureux problème, qu'elle avait trop de matériel pour l'espace disponible. Elle complète sa présentation en s'informant s'il y avait des questions ou des commentaires. La présidente en profite pour la féliciter de son travail.

8 – Rapport du webmestre

Maurice explique que depuis un an, des démarches ont été entreprises afin de faire une mise à jour du site Internet actuel. Il a été impossible de faire la mise à jour du système d'exploitation. La solution a été d'acheter un nouveau logiciel. Ce logiciel, « Web Acappella », est très convivial et existe sur Mac et PC. Donc plus facile pour la personne qui prendra la relève plus tard. De plus, c'est la Fédération des Familles souches qui hébergera le site Internet. Le coût d'hébergement est la moitié de ce qu'on paie actuellement. Il conclut en présentant un aperçu de notre nouveau site Internet. Il ajoute que le site devrait être en ligne en septembre prochain. Il ajoute que notre page Facebook est en fonction depuis le 12 janvier 2013. Nous avons à ce jour, 80 mentions « J'aime ». Il faut continuer à diffuser l'information à tous nos contacts afin d'augmenter notre visibilité.

9 – Nomination d’une personne pour gérer les mises en candidature et une élection possible selon le point 7 du règlement général numéro 1

La présidente mentionne que nous avons prévu un président d’élection en la personne de Roland Pomerleau. Elle passe la parole à Roland. Il explique les procédures et qu’il serait de mise de nommer un secrétaire d’élection.

La présidente propose Éric Pomerleau, membre #74 comme secrétaire d’élection. La proposition est appuyée par Léandre Vachon, membre #59 et acceptée à l’unanimité.

10 – Élections

Roland Pomerleau explique que le CA se compose de neuf membres qui sont nommés pour une période de deux ans. Cette année les trois membres dont le mandat se termine sont : Pierrette Vachon-L’Heureux, Léandre Vachon et Appoline Richard. Daniel Pomerleau et Nicole Desjardins sont les nouveaux membres du CA par cooptation depuis quelques mois. Ses derniers sont aussi en élection pour être nommés par cette assemblée. Appoline Richard nous offre sa démission selon ce qu’elle a affirmé par lettre à notre présidente. Donc, il y a 4 membres qui sont en élection et deux postes à combler. Il ajoute que les personnes dont le mandat de termine peuvent être remises en nomination tout comme tout autre membre peut aussi être mis en nomination. Il mentionne que ce sera toutes des nominations individuelles.

- a. Roland Pomerleau ouvre la période des mises en candidatures
- Gaëtan Vachon, membre #165 propose Pierrette Vachon-L’Heureux, appuyé par Daniel Pomerleau, membre #344.
 - Jacques Langlois, membre #299 propose Daniel Pomerleau, appuyé par Marie-Marthe Pomerleau, membre #299.
 - Francine Vachon, membre #3 propose Léandre Vachon, appuyé par Gaëtan Vachon, membre #161
 - Pierrette Vachon-L’Heureux, membre #179 propose Nicole Desjardins, appuyé par Réjean Charest, membre #299
 - Francine Vachon, membre #3 propose Gaëtan Vachon appuyé par Daniel Pomerleau, membre #344
 - Francine Vachon, membre #3 propose Jacques Langlois appuyé par Gaëtan Vachon, membre #165
 - Francine Vachon, membre #3 propose Marie-Marthe Pomerleau, appuyé par Jacques Langlois, membre #299

N’ayant pas reçu d’autre nomination, le président d’élection déclare la période de nomination terminée.

- b. Roland explique qu’il va maintenant demander aux personnes proposées si elles acceptent, en débutant par l’ordre inverse :

Roland s’informe individuellement auprès de Marie-Marthe Pomerleau et Jacques Langlois et Gaëtan Vachon qui n’acceptent pas de se présenter.

Le président s'informe individuellement auprès de Nicole Desjardins, Léandre Vachon, Daniel Pomerleau et Pierrette Vachon-L'Heureux de leur acceptation. Le président d'élection déclare élu, les quatre candidats qui ont accepté de se présenter.

- c. Gaétan Vachon, membre #165 propose que les membres du Conseil d'Administration essayent de pourvoir les 2 postes vacants. Il est appuyé par Jacques Langlois, membre #299. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.
- d. Roland déclare la période d'élection terminée.
- e. La présidente remercie Roland Pomerleau d'avoir accepté de présider, encore cette année, les élections des membres du conseil d'administration.

11 – Période de questions des membres

La présidente s'informe s'il y a des questions.

- a. Jacques Langlois, membre #299 demande quelles sont les tâches d'un membre du conseil d'administration?

La présidente répond qu'un nouveau membre, est nommé au conseil, il est d'abord administrateur ou administratrice et de là on voit ce dont on a besoin. Dans le cas présent, on cherche un secrétaire, mais on peut s'imaginer toutes sortes de tâches comme entre autres le recrutement.

- b. Jacques Langlois, membre #299 s'informe du succès du recrutement par notre page Face Book?

La présidente répond que jusqu'à date il y en a eu très peu, les gens vont voir, apprennent que l'association existe. Elle ajoute que le recrutement se fait principalement par les membres, dans leur famille ou connaissances. Léandre Vachon ajoute qu'une dame Burns a découvert l'association par notre page Face Book, est devenue membre et a soumis un article. Aussi lors des Fêtes de la Nouvelle-France 2013, deux nouveaux membres ont été recrutés. Il ajoute que toutes les avenues sont à exploiter.

12 – Levée de l'assemblée

La présidente a proposé la levée de l'assemblée générale annuelle à 11 h 52. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Léandre Vachon
Secrétaire

Date

Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente

Date

Annexe A à l'AGA-25-août-2013

Annexe B à l'AGA-25-août-2013

Rapport du registraire

Cotisations : 170 membres en action

Membre à vie : 1

Membres en règle réguliers : 109

Membres en règle conjoints : 36

Cotisations dues (1^{er} envoi fait) :

16 membres réguliers et 2 membres conjoints

Cotisations dues (2^e envoi fait) :

5 membres réguliers et 1 membre conjoint

Depuis le 1^{er} août 2012

Nouveaux membres réguliers : 9

Nouveaux membres conjoints : 11

En 2012 : argent total reçu pour les abonnements : 2 527 \$

Statistique abonnement	Nombre	Pourcentage
1 an	46	63,0 %
2 ans	13	17,8 %
3 ans	14	19,2 %
Nouvel abonnement régulier	5	
Nouvel abonnement (conjoint)	2	
Total abonnement régulier	53	
Total abonnement (conjoint)	20	

En 2013 : argent total reçu pour les abonnements : 1 233 \$

Statistique abonnement	Nombre	Pourcentage
1 an	30	73,2 %
2 ans	6	14,6 %
3 ans	5	12,2 %
Nouvel abonnement régulier	10	
Nouvel abonnement conjoint	4	
Total abonnement régulier	29	
Total abonnement conjoint	12	



Quelques nouvelles de votre registraire M. Maurice Vachon

Bienvenue à nos nouveaux membres

Mme Lise Bérubé, Québec (Québec)
Mme Odile St-Amant, Saint-Alban (Québec)
M. Roger Tousignant, Sutton (Québec)

Statistiques :

128 membres en règle :(96 réguliers et 32 conjoints)
18 membres cotisations échues (1^{er} avis transmis) (14 réguliers et 4 conjoints)
4 membres cotisations échues (2^e avis transmis) (3 réguliers et 1 conjoint)

Page Facebook : www.facebook.com/VachonPomerleauOrg

Les membres et les non membres sont très actifs sur la page Facebook. Nous avons 115 mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Site internet : <http://vachon-pomerleau.org>

Le nouveau site Internet de l'Association est en opération depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2014.

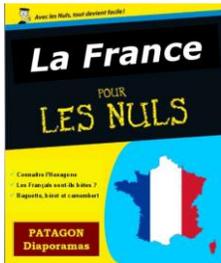
	Février	Mars	Avril	Mai	Statistiques
Visites sur le site	92	61	98	81	240
Nouveaux visiteurs	73	48	76	62	186
Pages vues	459	441	518	294	1 253

Plusieurs lignées généalogiques ont été ajoutées sur le site. Vous avez également une section pour nous donner plusieurs suggestions. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire parvenir vos idées. Vous pouvez nous faire parvenir des photos et ce sera un plaisir de les ajouter sur le site.

Recrutement

Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.

Saviez-vous que?

	<p style="text-align: center;">Connaissez-vous la série <i>Pour les nuls</i>? Vous pouvez obtenir une foule d'informations sur vos ancêtres au travers du volume <i>La France pour les nuls</i>.</p>
<p>Le site suivant http://www.novafrancia.org est très intéressant pour les familles qui sont souches; allez le consulter!</p>	
	<p style="text-align: center;">Erratum</p> <p style="text-align: center;">Sous la photo de la page couverture du dernier bulletin, on aurait dû y lire :</p> <p style="text-align: center;">Léandre Vachon, Maurice Vachon, Francine Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux au <i>Salon du patrimoine familial</i> au Laurier, Québec les 21, 22 et 23 février 2014</p>
<p style="text-align: center;">Ci-dessous, l'artisan Joseph De Rijck, graphiste belge qui vit maintenant au Québec. Il confectionne des coffrets « généalogiques » dont l'Association a fait la récente acquisition.</p>	
	

Espace publicitaire et recherche de commandites

Nous accueillons avec plaisir notre nouveau commanditaire, **Pomerleau Gaz Propane** et le remercions de son implication à l'Association des descendants de Paul Vachon (Familles Vachon et Pomerleau).

Cette entreprise de Magog, fondée par Ovila Pomerleau, a vu le jour il y a 75 ans; alors qu'aujourd'hui, elle est sous la direction de ses trois petits-fils Martin, Michel et Nil. Avec le soutien d'une cinquantaine d'employé(e)s, l'entreprise assure différents services : soit la distribution du gaz propane, l'expertise en chauffage et en plomberie couvrant les territoires de l'Estrie, la Montérégie et le Centre du Québec.



Comme à l'époque de leur père Onil et de leur oncle Ronald, le succès de cette entreprise familiale repose encore sur leur compétence et sur un service à la clientèle hors pair pour maintenir leur compétitivité dans leurs différents domaines.

Les valeurs du travail et du dévouement font de ces trois frères, copropriétaires, un exemple d'entreprenariat qui réussissent dans le monde des affaires et qui sont impliqués dans leur milieu pour diverses causes humanitaires et sportives.

C'est pour souligner la notoriété de l'entreprise et de cette famille réputée que le journal estrien « LA TRIBUNE » leur décerna le Mérite Estrien. Faisant l'objet d'un article le 29 avril dernier dans la rubrique spéciale « Affaires », nous retrouvons une description historique de l'entreprise et un portrait de ses dirigeants actuels témoignant des valeurs familiales qui ont contribué à maintenir leur établissement par leur savoir-faire et leur savoir-être.

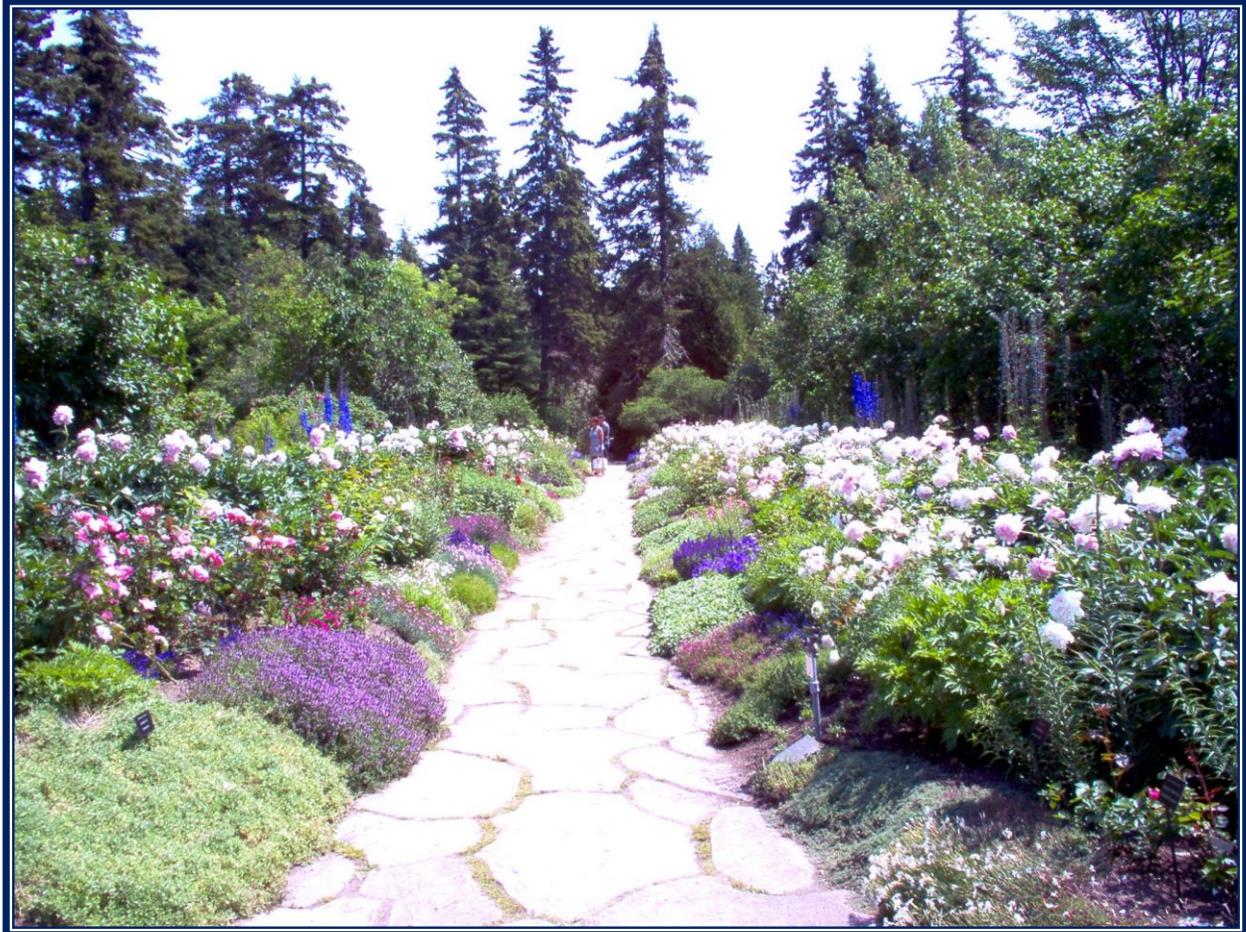
 <p>POMERLEAU GAZ PROPANE POUR ENTREtenir LA FLAMME</p>	<p>POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ DION CHEVROLET BUICK GMC INC. www.dionchevrolet.com</p> <p>Richard Dion Président</p> <p>2200, rue Sherbrooke MAGOG, Québec J1X 4Z6 Bur.: (819) 843-6571 Rés.: (819) 847-0303 Fax: (819) 843-6528</p> <p>LOCATION AVIS</p> <p>Magog: (819) 868-2847 richard.dion@dionchevrolet.com</p>
---	---

Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à lmdp@videotron.ca ou par téléphone au 819 569-0397.

Conseil d'administration

	<p>Pierrette Vachon-L'Heureux Présidente 1115, ave Marguerite-Bourgeois Québec (Québec) G1S 3Y1 418 687-0589 vachonlheureux@webnet.qc.ca</p>		<p>Francine Vachon Vice-présidente 385, rue Lockwell, app 420 Québec (Québec) G1R 5J6 418 522-8817 valpaga@sympatico.ca</p>
	<p>Éric Pomerleau, trésorier 1201, des Marguerites St-Pierre-Île-d'Orléans, (Québec) G0A 4E0 418 995-0551 epomerleau@hotmail.com</p>		<p>Léandre Vachon Archiviste-généalogiste 1428, rue Bernier St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1G3 450 349-6141 lenvac@sympatico.ca</p>
	<p>Maurice Vachon, registraire 14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul, (Québec) G3Z 0H2 418 760-8414 mauricevachon@derytele.com</p>		<p>Daniel Pomerleau Administrateur 495, rue Bégin Sherbrooke (Québec) J1G 4J7 819 569-0397 LMDP@videotron.ca</p>
	<p>Nicole Desjardins Secrétaire et éditrice 2770, rue du Merle Laval, (Québec) H7L 3R6 450 622-2832 nickydesjardins@gmail.com</p>		
<p>Site Internet et page Facebook : visitez-les; ils sont mis à jour régulièrement</p>		<p>Cotisations des membres 1 an : 20 \$ - 2 ans : 38 \$ - 3 ans : 55 \$</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Internet : http://www.vachon-pomerleau.org • FB : https://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg?fref=ts 		<p>Cotisations des membres conjoints 1 an : 10 \$ - 2 ans : 15 \$ - 3 ans : 20 \$</p>	
		<p>SVP faire parvenir votre chèque à : Monsieur Maurice Vachon 14, rue du Trèfle, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2</p>	
		<p style="text-align: center;">Recrutez un nouveau membre et obtenez 5 \$ de rabais sur votre cotisation!</p>	

Bonnes vacances!



Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2014

Postes Canada

Numération de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Fédération des familles-souches du Québec

C.P. 10090, Succ. Ste-Foy (Québec) G1T 2W2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE